

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Le secteur informel se dérobe au contrôle du fisc (étude)

- Economie -

Date de mise en ligne : jeudi 20 novembre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dakar, 19 nov (APS) - Les entreprises du secteur informel tendent à déclarer moins de la valeur réelle de leurs chiffre d affaires au fisc, même lorsqu'elles sont enregistrées par les pouvoirs publics, rapporte une étude de la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE). "La tendance globale semble cependant être à l'enregistrement de l'activité lorsque les entrepreneurs sont informés de leurs obligations fiscales, mais une fois enregistrées, les entreprises tendent à sous-déclarer le montant de leur chiffre d affaires ", indique la DPEE dans une synthèse de cette étude.

La sous-déclaration du chiffre d affaires, souligne-t-on de même source, apparaît comme étant la règle dans tous les secteurs, à l'exception notable des entreprises du secteur de l'agroalimentaire constitué pour l'essentiel de boulangeries.

L'étude se fonde sur la base de données d'une enquête réalisée en 2004 par la Banque mondiale et sur un échantillon de 246 entreprises manufacturières informelles.

Elle souligne que l'intervention des agents de l'Etat dans la sphère informelle, notamment à travers le contrôle qu'ils y exercent, ne semble pas avoir d'effet dissuasif sur la fraude fiscale.

"L'analyse par secteurs d'activité montre que le secteur du bois, essentiellement composé de menuiseries, est celui où les entreprises informelles sont moins enclines à enregistrer leur activité", lit-on dans le texte.

L'étude suggère qu'une meilleure sensibilisation des acteurs du secteur informel quant à la teneur de leurs obligations fiscales, combinée à l'amélioration du système de contrôle fiscal et des pénalités, serait souhaitable au Sénégal où la contribution du secteur informel dans l'économie nationale est évaluée à près de 60% du produit intérieur brut (PIB).

Certaines entreprises de ce secteur, bien qu'enregistrées, ne disposent pas de comptabilité formelle et peuvent ainsi légitimement faire l'objet de suspicions liées à la sincérité de leurs déclarations fiscales, poursuit l'étude.

Elle rappelle que l'absence de réglementations et le non respect des obligations fiscales caractérisent généralement le secteur informel.

ESF/AD

lire aussi sur www.rewmi.com : [Rapport sur l'emploi au Sénégal : Le secteur informel génère 97% des créations](#)

et sur Pambazuka News : [Economie informelle : l'autre face du sous-développement](#) par Amady Aly Dieng
